



Erreur de calcul dans compromis

Par **Mastertape**, le **21/01/2020** à **22:50**

Nous avons acheté une maison et signés un compromis de vente où il y a une erreur de calcul:

Prix du bien 320 000

Provision pour frais acte 24 000

Honoraire agence 10 000

Total 344 000

Financement du bien:

Deniers personnels 300 000

Emprunt 44 000.

Or au total il ne s'agit pas de 344 mais 354000 euros.

Ai je un recours ?